

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

**Nous vous prions de veiller à ce que la ville de Biel/Bienne mette à disposition des locaux pour le travail des bénévoles avec les résidents du Centre de retour de Boujean.**

À partir de juin 2020, « **Boujean** » deviendra un centre réservé aux demandeurs d'asile déboutés qui, pour une raison quelconque, ne peuvent pas quitter le pays<sup>1</sup>. Pour ces personnes, qui ne reçoivent qu'une aide d'urgence et ne sont pas autorisées à travailler, des offres doivent être fournies par des bénévoles. Pour cela, il faut des locaux appropriés en dehors du centre, car la société d'exploitation ORS ne fournira aucun local<sup>2</sup>. Si les volontaires travaillent à titre bénévole, ils ne peuvent pas financer les locaux. Nous pensons que la ville peut et doit nous aider.

**Voici des possibilités envisageables :**

- Des locaux appropriés dans une propriété voisine du centre ;
- Des locaux appropriés dans la Tissot Arena ;
- Deux, trois conteneurs supplémentaires et des toilettes mobiles sur la propriété adjacente à l'extérieur du centre (sans détruire le jardin potager et la basse-cour).

**Qui superviserait les offres pour les résidents du camp ? Plusieurs possibilités sont envisageables :**

- L'association biennoise « Alle-Menschen – Tous-les-êtres-humains »<sup>3</sup>
- La ville de Bienne pourrait ouvrir un nouveau info-quartier, accessible à toute la population (comme les autres info-quartiers)<sup>4</sup>.
- Une structure d'accueil de jour dans le cadre des offres « Loisirs et Sport » de la ville de Bienne serait également possible.
- Il y a peut-être d'autres possibilités...

La coordination entre les bénévoles, la société d'exploitation, la ville de Bienne, les propriétaires, etc. peut être assurée par « une table ronde » regroupant tous les acteurs concernés<sup>5</sup>.

Nous vous serions reconnaissants de nous aider à rendre la vie un peu plus agréable à ces personnes gravement touchées par le destin.

Recevez, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nos respectueuses salutations.

---

<sup>1</sup> Pourquoi ils ne peuvent pas quitter le pays : <https://vision2035.ch/darf-nicht-bleiben-kann-nicht-gehen/> / <https://vision2035.ch/fr/illegal-ici-en-peril-la-bas/>

<sup>2</sup> "Es ist nicht vorgesehen, dass Angebote von Freiwilligen im Zentrum selber stattfinden können." (protocol KKF/OCA vom 25. März 2020) / voir aussi [https://www.gef.be.ch/gef/de/index/migration\\_integration/migration\\_integration/projekt-na-be.assetref/dam/documents/POM/MIP/de/MIDI/Internetportal%20Asyl/Detaillkonzeption\\_NA-BE\\_d.pdf](https://www.gef.be.ch/gef/de/index/migration_integration/migration_integration/projekt-na-be.assetref/dam/documents/POM/MIP/de/MIDI/Internetportal%20Asyl/Detaillkonzeption_NA-BE_d.pdf) page 45

<sup>3</sup> <https://www.alle-menschen.ch/>

<sup>4</sup> <https://www.biel-bienne.ch/fr/espaces-rencontre-et-participation.html/336>

<sup>5</sup> ... anstehende operative Fragen "die im Rahmen der Runden Tische an den Standorten der Rückkehrzentren besprochen werden." (Markus Aeschlimann, Geschäftsleiter Amt für Migration und Personenstand, am 20.12.2019)